

# AVIS

L'Administration communale de Les BONS VILLERS,

Informe la population que le plan communal d'aménagement n°3 dit « La Chapelle » de Les BONS VILLERS a été approuvé par arrêté ministériel en date du 18 mai 2011.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale – Service Urbanisme – Place de Frasnés n°9 à 6210 FRASNES-LEZ-GOSSELIES, tous les jours ouvrables, de 8h30 à 11h45 et le mercredi de 14h à 19h pendant la durée de l'affichage du 30/05/2011 au 30/06/2011.

Fait à LES BONS VILLERS, le 27 mai 2011.

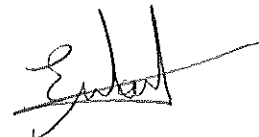
Le Secrétaire communal f.f.,



Alain VANDOORSLAERT



Le Bourgmestre,



Emmanuel WART